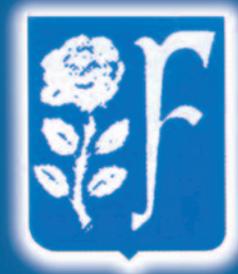


Bulletin communal officiel

Florefe



Le mot du bourgmestre

La tragédie que vient de vivre notre pays avec le terrible accident d'autocar survenu en Suisse qui a provoqué la mort de 28 personnes dont 22 enfants restera gravée dans nos mémoires. Avec discrétion et pudeur, nous avons voulu témoigner notre participation à la douleur des familles en observant la minute de silence demandée par les autorités du pays et par la mise en berne du drapeau national. En votre nom à tous, nous avons transmis aux Bourgmestres de Leuven (Heverlee) et de Lommel nos sentiments de profonde tristesse et de compassion pour les familles et les proches des malheureuses victimes.

C'est aussi une occasion pour nous, de réfléchir aux lourdes responsabilités que nous encourons lorsque nous prenons en charge des enfants ou des jeunes, mineurs d'âge. Or, cette pratique est quotidienne dans certains cas, régulière dans d'autres. Ainsi, nous pensons aux enseignants qui assument la prise en charge journalière de leurs élèves, aidés par toute une équipe pédagogique (surveillances de midi, garderies, accueil extrascolaire, etc...), aux responsables des plaines de vacances communales, aux organisateurs de stages de toutes sortes (sportifs, culturels,...), aux moniteurs de sports ou responsables de clubs sportifs, aux animateurs des mouvements de jeunesse (scouts, patros,...), accueillantes d'enfants, puéricultrices de crèches,...

Tous ces responsables se voient confier par les parents la charge d'enfants mineurs en vue de leur éducation, instruction, délassement ou, pour les tout petits, une « simple » garde souvent accompagnée d'apprentissages divers.

Bien sûr, tout est mis en œuvre afin que ces enfants ou ces jeunes soient encadrés dans les meilleures conditions, par du personnel qualifié, en nombre suffisant, dans un contexte où la sécurité soit toujours maximale. Mais nous oublions peut-être un peu vite, les responsabilités que ne craignent pas de supporter toutes celles et ceux qui constituent le personnel d'encadrement.

Cette terrible tragédie nous rappelle opportunément la considération et la gratitude que nous devons témoigner envers ces personnes qui participent ainsi, activement, à la construction de notre société.

Votre Bourgmestre
André BODSON

Sommaire

Le mot du bourgmestre	3
Travaux	4
Energie	4
Opération de Développement Rural ..	6
Police	7
CPAS	7
Echos du conseil communal	8
Etat civil	8
Echos des associations	10
Agenda	11
Centre culturel	12
Office du Tourisme	13
Sport	14

→ Consultez le site Internet de la commune de Floreffe (www.floreffe.be) : des informations sur les services, les activités, les associations, les commerces... sont régulièrement mises à jour.

Photo de la couverture et de cette page : activités possibles pour le printemps (brocante, stages, aire de jeux...).

Travaux

			
<p>Vous l'avez peut-être croisée, la balayeuse est de retour à Floreffe. En effet, comme l'année dernière, un accord a été pris avec la commune de Profondeville afin de pouvoir disposer de leur matériel.</p>	<p>Les « élagueurs-broyeurs » ont procédé au grand nettoyage des talus du bois Roly (rue de Morninont et rue de la Mouchelotte)</p>	<p>Au presbytère de Floreffe, on continue à prendre de la hauteur avec la réalisation des dalles aux niveaux supérieurs ainsi que le percement et le réagréage de baies.</p>	<p>A l'école maternelle de Buzet, une équipe d'ouvriers communaux est intervenue en urgence afin de nettoyer tout le réseau de canalisations d'égouttage extérieur fortement obstrué. La réfection de la cour de récréation, prévue pour les prochaines grandes vacances, sera l'occasion de remplacer cet égouttage devenu vétuste.</p>
			
<p>Des soucis d'évacuation et quelques fouilles sont parfois nécessaires, comme ici en bordure de l'entreprise Materne où une évacuation obstruée pose un problème.</p>	<p>Au service Travaux, une équipe de maçons a réalisé le percement d'une grande baie dans l'atelier de ferronnerie. Une grande porte sera ensuite posée, pour faciliter l'entrée et la sortie des pièces parfois volumineuses qui transitent par cet atelier.</p>	<p>Après une petite pause hivernale, les dernières clôtures de l'extension du cimetière de Franière ont été placées et les jardiniers ont pris possession des lieux pour les plantations de haies et de parterres.</p>	<p>Cimetière de Franière toujours, mais nous sommes ici côté parking où est aménagée une zone de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.</p>

Energie

Les primes «énergie» de la Région wallonne : toujours là en 2012 !

Vous n'êtes pas sans savoir que les déductions fiscales pour les travaux économeurs d'énergie ont été supprimées en 2012. Seule l'isolation de la toiture est déductible dans l'exercice d'imposition 2013 à hauteur de 30 % du montant total des travaux avec un plafond fixé à 2930 €. La part de la déduction qui dépasse le montant maximum ne peut plus être transférée sur les trois années fiscales suivantes.

Toutefois, la Région wallonne propose de nombreuses primes pour encourager les investissements en matière d'efficacité énergétique, pour les citoyens, les entreprises, les indépendants et les ASBL.

Voici les principaux travaux, pour les rénovations ou nouvelles constructions, donnant droit à une prime de la Région wallonne :

- l'audit énergétique de votre habitation ;
- l'isolation du sol, des murs, de la toiture ;
- la pose de double vitrage à haut rendement ;
- l'installation d'un système de production d'énergie renouvelable (chauffe-eau solaire, pompe à chaleur et unité de micro-cogénération) ;
- l'installation d'une chaudière à condensation au gaz naturel ;
- la pose d'un chauffe-eau instantané au gaz naturel ;
- l'installation d'une ventilation avec récupérateur de chaleur ;
- la prime à la réhabilitation lorsque plusieurs travaux de rénovation sont envisagés (isolation, remplacement de châssis et vitrages,...).

Si vous souhaitez plus d'informations ou obtenir de l'aide dans vos démarches de demande de prime, n'hésitez pas à prendre contact avec le service énergie-environnement de Floreffe :
Hugo Nassogne - 0476/896221 - energie@floreffe.be
Pierre Lemoine - 081/447118 - environnement@floreffe.be
De plus, nos bureaux vous sont ouverts tous les jours de 8h à 12h, ainsi que le lundi, mercredi et vendredi de 13h à 16h45.

Le montant de la prime varie en fonction de la nature des travaux, des revenus et de la composition du ménage.

Tous les formulaires de demande de prime sont disponibles sur le portail de l'énergie en Wallonie : energie.wallonie.be. Ils peuvent être complétés directement en ligne ou imprimés en version papier. Ces formulaires sont également à votre disposition à l'Administration communale de Floreffe.

Opération de Développement Rural de Floreffe

IMPLIQUEZ-VOUS DANS L'AVENIR DE LA COMMUNE ! RENDEZ-VOUS LE 12 MAI...

La commune constituera prochainement une commission d'avis composée de citoyens et de représentants du Conseil communal : la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Les différents villages et les différentes catégories socioprofessionnelles y seront représentés de manière à constituer un groupe à l'image de la population floreffoise. Une séance d'information pour les candidats à la CLDR aura lieu le samedi 12 mai.

La CLDR est le véritable moteur de l'Opération de Développement Rural. C'est un lieu de dialogue et de réflexion. Ses membres définissent les grandes lignes du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), en adéquation avec les souhaits de la population. Ils organisent les groupes de travail citoyens, élaborent une stratégie de développement, précisent et priorisent les projets... Puis suivent ensuite leur mise en œuvre.

La CLDR joue un rôle permanent de relais avec la population et travaille en étroite collaboration avec le pouvoir communal. C'est un lieu de débat démocratique, de propositions.

Renseignements et inscriptions pour la séance d'information du 12 mai : Pierre Lemoine - 081/44.71.18 -environnement@floreffe.be

Consultation de la population : mission accomplie !

Vous avez été nombreux à participer aux six rendez-vous fixés par la Commune et la Fondation Rurale de Wallonie. Au cours de ces séances de consultation, vous avez pu pointer les points forts à valoriser et ce qu'il conviendrait d'améliorer à Floreffe. L'ensemble de ces éléments sera transmis au bureau d'étude (le BEP) afin qu'il l'intègre dans son diagnostic de la commune de Floreffe. L'objectif est d'obtenir une analyse la plus proche possible de la réalité. Ce diagnostic permettra d'identifier les grands défis qui attendent Floreffe demain. Vous serez à nouveau sollicités début 2013 afin de donner vos idées concernant les manières d'y répondre et les projets à mener dans le cadre de l'Opération de Développement Rural.



Buzet – travail en sous-groupes



Franière – débat sur les forces et les faiblesses de la commune



Soye – travail en sous-groupes



Floreffe – présentation de l'ODR



Floriffoux – verre de l'amitié

LA PREVENTION DES VOLS DANS LES HABITATIONS

Pourquoi adopter les mesures de technoprévention ?

Les auteurs de cambriolages espèrent prendre un minimum de risques, agir rapidement et en toute discrétion. L'objectif des mesures de technoprévention est de dissuader, retarder et, si possible, empêcher l'intrusion tant dans les habitations privées que dans les bâtiments à caractère public.

Des policiers qui ont une expérience de terrain et suivi des formations appropriées, peuvent effectuer une visite de votre maison et de votre commerce, et vous fournir des conseils très utiles qui vous permettront de prendre les mesures adéquates.

Comment se concrétise cette aide?

Avec votre collaboration, les conseillers en technoprévention :

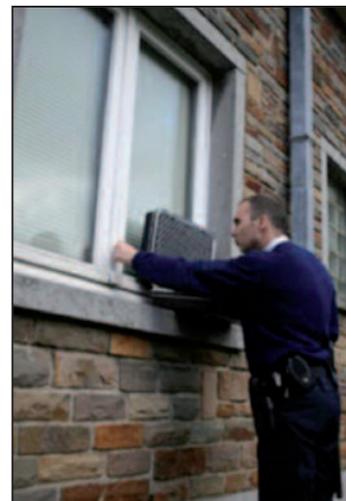
- Identifient les risques (que protéger et contre quoi ?)
- Évaluent les risques et les classent par priorité
- Réalisent un plan de sécurité

Les mesures préconisées sont :

- Toujours en rapport avec le risque encouru
- Viables, c'est-à-dire ne diminuent pas a priori votre confort,
- Financièrement supportables,
- Adaptées à la situation spécifique de votre habitation et de son environnement.

Consultez également les pages sur le site internet www.policecentresambreetmeuse.be:

- Prévenir le vol dans les habitations
- Formulaire «Inventorier vos biens»
- Formulaire «Surveiller un immeuble inoccupé»
- Bénéficier d'une prime
- Installer une alarme
- Appeler un techno-préventiste



Comment contacter un conseiller en techno-prévention ?

Si vous souhaitez des informations ou convenir d'un rendez-vous, contactez le conseiller en techno-prévention : l'Inspecteur Principal PIETERS Fabrice au numéro de téléphone suivant : 071/26.28.50 ou par fax au : 071/26.28.04 ou via l'adresse mail de la zone : info@policecentresambreetmeuse.be, par la rubrique du site "Contactez-nous".

CPAS

Un Jardin partagé, c'est l'envie de :

- Jardiner en s'amusant !**
- Manger sainement !**
- Cultiver Bio!**
- Passer du temps ensemble!**
- Rencontrer, Echanger, Apprendre!**

⇒ Nous cultivons ensemble notre jardin et nous partageons nos récoltes;

⇒ Nous rencontrons des jardiniers expérimentés qui viennent nous donner de précieux conseils en toute convivialité;

⇒ Et nous nous retrouvons toujours avec joie pour partager la même passion !

Novices, expérimentés, jeunes ou moins jeunes... N'hésitez plus!
Venez nous rejoindre au Jardin d'Emile à FLOREFFE !
Rue Emile Romedenne, 36
Contact: Céline CHALLE

Avec la participation de :  **PROVINCE de NAMUR**

Echos du Conseil communal

Conseil communal du 30 janvier 2012

Le Conseil communal a approuvé les points suivants : des marchés publics concernant l'achat de matériaux de voirie, l'achat d'une camionnette de type pick-up et l'achat d'une camionnette de type fourgon ; un marché public de services concernant la location et l'entretien de vêtements de travail pour les ouvriers communaux ; des marchés publics concernant les travaux de rénovation du presbytère de Floreffe, les travaux d'égouttage rue Tienne Jean-Pierre à Sovimont, l'endoscopie des égouts de diverses rues à Floreffe-Floriffoux-Franière et les travaux d'égouttage complémentaires à réaliser dans le cadre des aménagements des abords de l'école de Floriffoux ; la modification du programme triennal 2010-2012, pour intégrer les travaux de transformation du bâtiment CPAS ; l'aliénation d'un excédent de voirie sis rue Joseph-Hanse à Floreffe ; des modifications des statuts administratifs et pécuniaire du personnel communal ainsi qu'au règlement de travail communal. En huis clos, le Conseil communal a également procédé à la nomination de deux enseignants et ratifié différentes désignations.

Conseil communal du 27 février 2012

Le Conseil communal a pris connaissance du projet de convention de la pré zone opérationnelle (présentation par le Commandant Gilbert, responsable du Service Incendie de Sambreville) ainsi que du rapport d'activité 2010-2011 et du plan d'action 2011-2012 du Service "Accueil Temps Libres". Le Conseil communal a ensuite approuvé les points suivants : des marchés publics concernant la fourniture de produits hydrocarbonés à froid et à chaud, la fourniture de stabilisé, béton et accessoires, diverses fournitures de voiries et la fourniture de fer ; les marchés publics concernant les travaux de sécurisation du terrain de football des Marlares et les travaux de rénovation du presbytère de Floreffe ; le rapport d'activités 2011 de la CCAT ; une participation financière de 2% des coûts liés à la restauration des serres de la Ferme du Château de Soye et de la réfection en logement de la Ferme de la Tour ; la conclusion d'une convention entre la commune et l'association de fait "les scaphandriers" concernant l'occupation de l'ancienne carrière Carsambre. En huis clos, le Conseil communal a également ratifié différentes désignations d'enseignants.

Prochains conseils communaux : 2 avril, 7 mai, 4 juin et 25 juin.

Etat civil

NAISSANCE DU 1ER JANVIER AU 29 FÉVRIER 2012

03/01/2012 : William Doppagne, fils de Quentin et de Gwennaël Robert
06/01/2012 : Marilou Noirot, fille de Frédéric et de Laurence Dobrange
07/01/2012 : Basile Hittélet, fils de Thomas et de Morine Pire
19/01/2012 : Aveline Ridole, fille de Jean-Luc et d'Anne-Michèle Piro
21/01/2012 : Kimi Daphné, fils de Pierre-Alexandre et de Lindsay Rabozée
23/01/2012 : Noa Seny, fils d'Emmanuel et de Catherine Belin
30/01/2012 : Floriano Staiti, fils de Frank et de Yaelle Courbet
04/02/2012 : Héloïse Raevens, fille de Nicolas et de Véronique Charles
04/02/2012 : Jean Raevens, fils de Nicolas et de Véronique Charles
05/02/2012 : Mila Bouchez, fille de Stéphane et de Magali Warbecq
07/02/2012 : Eva Van der Putten, fille d'Audric et Julie Dassonville
08/02/2012 : Hugo Vandezande, fils de Julien et d'Alice Materne
09/02/2012 : Eliott Dobrande, fils de Stéphane et de Magali Desneux
10/02/2012 : Sacha Decossaux, fils de Corentin et d'Anaïs Taminiau
14/02/2012 : Elias Briot, fils de Cédric et de Caroline Legros
17/02/2012 : Timéo Stelzel, fils de Grégory et de Laure-Hélène Hamende

DÉCÈS DU 1ER JANVIER AU 29 FÉVRIER 2012

29/12/2012 : Maria Stocco, veuve de Piétro Palin
06/01/2012 : André Fernand, époux d'Yvonne Charrette
06/01/2012 : Josée Motquin, veuve d'Arsène Renier
10/01/2012 : Florence Tumson, veuve de Marcel Chaboteau
28/01/2012 : Céline Huberty, veuve d'Antoon De Ceulaer
05/02/2012 : Marie Jeantot, veuve d'Hector Immelen
07/02/2012 : Louis Vanhal, époux de Mafalda Trovo
11/02/2012 : Bernadette Rolain, veuve d'André Fourneau
12/02/2012 : Hortense Marchal, veuve de Léon Pirlot
17/02/2012 : Sylvère Devooght, époux de Paula Van Quaethem
24/02/2012 : Laurent Cuvelier

NOCES D'OR DU 1ER MAI AU 30 JUIN 2012

26/05/2012 : Nicole Lefèbre et René Henuzet

TOLLENEER Alain
CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION

TOUS SYSTEMES
DE CHAUFFAGE : MAZOUT & GAZ
CHAUDIÈRES A CONDENSATION
CHAUFFAGE PAR LE SOL
POMPES A CHALEUR - PANNEAUX SOLAIRES - CLIMATISATION
SANITAIRE - PLOMBERIE - TRAITEMENT DES EAUX

1979

INSTALLATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE

Agrégations: **SOLTHERM - GAZ DBWT VIESSMANN**

3a rue des Artisans - 5150 FLOREFFE Tel **081 44 03 03**
Fax 081 44 53 11 info@chauffagetolleneeralain.be www.chauffagetolleneeralain.be

Echos des associations

Florès – une journée à Versailles !

L'asbl Florès et le Centre culturel proposent « une journée à Versailles ! » **le samedi 9 juin** (horaire à déterminer)
Nombre limité de places - réservations avant le 30 avril

Au programme:

Visite guidée du château de Versailles (grands appartements du roi et de la reine inclus)

Repas de midi à proximité du château (3 plats)

Visite libre des jardins (visite commentée si souhaitée)

Prix: 85€/personne, comprenant le voyage en car, le petit-déjeuner, la visite du château, le repas de midi, l'entrée aux jardins.

Réservation par mail : floresasbl@skynet.be ou par courrier : 33, rue Maurice Toussaint à 5150 Floreffe.

Réservation effective dès réception du paiement (compte IBAN BE51 0682 1254 9962 de l'asbl Florès).

Maison Croix-Rouge de Floreffe

Souper de la Maison Croix-Rouge de Floreffe, **le samedi 14 avril** à 19h30 à la salle communale de Floreffe

Adulte : 22,00 € - Enfant : 10,00 €

Invitation cordiale à toutes et à tous

Inscriptions pour le 9 avril au plus tard chez : le président Claude Jeanmart - 081/44.53.48 - sicrflo@skynet.be ou la secrétaire Christelle Michaux - 0479/88.39.19 - christellemichaux@gmail.com ou le responsable des activités ressources Christian Despat 081/74.43.13 - christian.despat@skynet.be

Bibliothèque du centre – Pause-café, le jeudi matin



Vous êtes nombreux à rejoindre le marché du jeudi matin. C'est l'occasion de faire quelques emplettes, sans négliger les causeries...

Après ces activités, vos jambes fatiguées cherchent volontiers un siège secourable...Lorsqu'on est motorisé, pas de problème. Pour ceux qui sont à pied, à vélo ou doivent attendre un bus, une nouvelle possibilité s'offre à eux...

En effet, à partir du **jeudi 12 avril**, et cela chaque jeudi de 10 à 12h, **la bibliothèque de Floreffe-centre** vous ouvre ses portes et vous propose une halte café. Dans le local de la bibliothèque, bien équipé en tables et chaises, Marie-Jeanne vous invite à une pause et vous offre le café ou un rafraîchissement et vous pourrez même emprunter un livre à 0,20€, si cela vous dit.

NB : Les « motorisés » sont également admis !

Cela se passe à la rue Joseph Piret, n°7, au-dessus de la vestiboutique de la Croix-Rouge (près de la place Soviret).

Floreffe – Family day

Le **dimanche 22 avril**, venez passer un agréable moment en famille dans le cadre exceptionnel de l'Abbaye de Floreffe !

Pour les sportifs : randonnées VTT ou randonnées Vélo Tout Chemin (=V.T.C.): 15, 30, 50 Km et marche : 5, 10, 15 Km.

Pour les familles et les amateurs : visite insolite du séminaire et de l'abbaye, mise en forme « style zumba » (30 minutes), espace de jeux pour les enfants, espace détente pour les bébés.

Après l'effort, le réconfort : barbecue - 2 bars, vente et dégustation des produits de Floreffe.

Infos : www.semflo.be - Une organisation du Séminaire de Floreffe

Le Cercle Saint-Michel de Franière...

...vous rappelle qu'il est ouvert tous les dimanches de 10h45 à 13h, pour prendre l'apéro et jouer aux cartes. Les renseignements pour louer la salle de réception sont exposés sur les fenêtres du Cercle, mais vous pouvez aussi contacter Monsieur Serge Trabucco au 0473/27.79.56

Marches adaptées pour les aînés

Les aînés vous invitent comme d'habitude le 3ème vendredi du mois à participer à une promenade débutant à 13h30 devant le Centre sportif. Les prochaines dates sont : le 20 avril, le 18 mai, le 15 juin. Pour rappel, la ballade est adaptée aux possibilités de chacun et est gratuite. Renseignements : Guy Duchêne – 081/35.05.01

Puces Madame

Vieilles pierres, belles dentelles, jolies dames...L'Abbaye de Floreffe accueille les 14 et 15 avril la 6ème édition du salon « Puces Madame ». L'évènement est unique en Belgique. La dernière édition a attiré 110 exposants et près de 3000 visiteurs...ou plutôt visiteuses, car si les Messieurs sont tolérés, les Dames sont très majoritaires ! N'oubliez pas de prévenir vos copines !



PROVINCE de NAMUR

DOMAINE PROVINCIAL DE
Chevetogne
Le Jardin des passions.

Avantage habitants Province de Namur
L'abonnement familial au prix de 40 € au lieu de 60 €
A retirer auprès de votre administration communale.

LA FÊTE... TOUS LES JOURS
Vous connaissez les « matins câlins » ?
Chaque dimanche matin, vous pouvez suivre dans nos jardins un concert de dixieland (1er mai au 31 octobre).
Mais le programme des activités du parc comporte aussi «Le Festival International des cabanes, roulettes et de l'habitat premier»,
«Chevetogne en cirque»,
«Chevetogne en fête nationale»,
«le Week-end Martine»
«Chevetogne un peu cochon»
et la féerie «Nuit du feu».

Réduction de 20€ dans votre administration communale

Pour les beaux jours du printemps, le Centre culturel vous a concocté un programme varié d'activités auxquelles participer sans modération !

Un bal folk

sam 05.05 à 19h : Boreale & Coiffure Joziane

Boréale tire les ficelles multiples des danses du Monde et des musiques de la Terre ... Entrez ensuite dans l'univers de Coiffure Joziane. Elle vous propose une coupe franche et énergique, et surtout pas la raie au milieu ! Aux sons du beat box, de l'accordéon et du bugle musqué, on s'emmêle de la tête aux pieds, et la boucle est bouclée !



Programme : 19h : Initiation - 20h : Boreale - 22h : Coiffure Joziane

Lieu : à la salle communale. Rue Joseph Piret (Floreffe centre)

Tarif : 11€ | 8€ (- 26 ans, sans emploi et +60 ans) - Gratuit pour les - de 12 ans

Du théâtre

sam 21.04 à 18h : La scène aux ados [mini-festival]

Pour la 3ème édition de l'opération « La scène aux ados » qui se décline un peu partout en Fédération Wallonie-Bruxelles, le Centre culturel met à l'honneur les adolescents qui ont décidé de consacrer un peu de leur temps libre au service d'un projet artistique. Au programme, quatre pièces de théâtre portées par des jeunes de différents ateliers : Namur, Auvélais, Gembloux et bien sûr Floreffe ! Nos 18 jeunes comédiens ont mis en scène la pièce « Voyage vers Wild West » traitant du thème de l'immigration italienne en Belgique. Venez les encourager par votre présence !

Lieu : salle communale. Rue Joseph Piret (Floreffe centre)

Participation gratuite – tous les détails sont sur www.centreculturelfloreffe.be



Une visite – découverte "Ô loup ! De nos campagnes à notre imaginaire"

sam 21.04 | 14h30 [Musée de Mariemont]



Figure emblématique de nos bestiaires, le loup appartient tout autant à l'histoire qu'au mythe. Dans les deux cas, l'animal y est tour à tour recherché, admiré, redouté, voire honni. Assurément, le loup a toujours parcouru les sentiers de nos esprits : en témoignent la littérature, les traditions populaires, les arts, ou simplement des expressions de notre langage quotidien, vecteurs d'un profond imaginaire qui, de l'Antiquité au 20ème siècle, des monnaies gauloises aux rues de La Louvière, illustrent un thème ô combien universel ...

Tarif : 4€ | Inscription obligatoire : 081451346 – info@centreculturelfloreffe.be

Les stages d'été sont en cours de préparation

Ils seront organisés la 1ère semaine de juillet (du 2 au 6.07) et les deux dernières semaines d'août (du 20 au 31.08) pour les enfants à partir de 4 ans. Les inscriptions commenceront dès le 1er mai. Toutes les infos seront accessibles prochainement sur www.centreculturelfloreffe.be

Du côté de nos partenaires...

1er salon du Pastel de Belgique les 14 et 15.04.2012 de 10h à 19h - Par l'asbl « Les Pastellistes belges »

50 artistes belges et français vous présentent leurs œuvres.

Lieu : Landoir de l'Abbaye de Floreffe – **Tarif** : 2€

Infos : Madame Claudine Boignet (0495 494843)

Rejoignez notre Conseil culturel

Nous lançons un nouvel appel aux personnes qui souhaitent prendre part à notre Conseil culturel. De quoi s'agit-il ? Être membre du Conseil culturel (à titre individuel), c'est apporter ses idées, émettre son avis sur le développement socioculturel de la commune et sur des projets en cours ou à inventer... Véritable ressource pour le Centre culturel, le Conseil culturel est un organe consultatif, un lieu de rencontres et d'échanges, une plate-forme de réflexion à laquelle chaque citoyen floreffois est invité à se joindre. Intéressé(e) ? Une réunion est prévue dans les prochaines semaines, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour plus d'infos, surfez sur notre site www.centreculturelfloreffe.be ou inscrivez-vous en ligne à notre newsletter !
Centre culturel de Floreffe - Chemin privé, 1 à 5150 Franière – 081/45.13.46 - info@centreculturelfloreffe.be

DOGCHARMIE

Salon d'esthétique canin

Rue de l'Oliviât 14 • 5150 SOYE-FLOREFFE
Tél./Fax 081/44.15.33 • Gsm 0476/32.39.93

Peinture	Parachèvement	Vente	Cloisons
Rénovation	Pose de	aux particuliers	Faux plafonds
Décoration	revêtements	Tapis - Peintures	Isolation
	de sols	Parquets - Stores	Plafonnage

Spécialiste en restauration après sinistre et stockage

Tél. 081/ 441 923 – Fax 081/ 444 196
e-mail: decolivier@decolivier.be
www.decolivier.be

Office du Tourisme

La Brocante 2012

Comme chaque année, la grande Brocante se déroulera dans les rues de Floreffe-centre les dimanche et lundi de Pentecôte (les 27 et 28 mai). Un peu plus de 700 exposants et 25.000 personnes dans les rues durant les deux jours de festivités : une belle vitrine pour notre commune. Cette année encore, l'Office du Tourisme, organisateur de l'événement, attire l'attention des participants sur la gestion raisonnée des déchets. L'an passé, dans le cadre de l'opération Emball'agir, plus de deux tonnes de déchets avaient été triées. Des moyens seront à nouveau mis en œuvre, avec le Bureau Economique de la Province de Namur, pour poursuivre dans cette direction. Mais cela ne pourra se faire qu'avec l'aide de tous, brocanteurs et visiteurs. Comme en 2011, prenez le pari de la propreté !



En 2012, un accent particulier sera également mis sur l'accès pour les personnes à mobilité réduite. Un parking et un accès facilité leur seront réservés (plus d'info sur www.floreffetourisme.be).

Enfin, une priorité d'inscription avait été accordée aux Floreffois jusqu'à fin février. Elle n'est donc plus d'actualité mais vous avez toujours le loisir de vous inscrire. Cependant, les organisateurs attirent votre attention sur le fait qu'il ne reste plus beaucoup d'emplacements disponibles. Si vous souhaitez participer, ne traînez pas !

Infos et réservations à l'Office du Tourisme.

Détours en Segway.



Les beaux jours revenant, l'OTF lance une nouveauté à Floreffe : la promenade en Segway. Une drôle de machine qui ravira les jeunes (à partir de 12 ans) comme les adultes. Cette « trottinette » électrique vous permet de découvrir le paysage à une vitesse maximale de 7km/h sans bruit, sans pollution et sans effort même dans les côtes à fort pourcentage. Une expérience unique car ce sont les mouvements de votre corps qui dirigent la machine.

Le programme "Détours en Segway" est disponible pour les groupes de 5 à 20 personnes aux dates et heures de votre choix (en fonction de la disponibilité des machines).

Le prix est de 30 € par personne pour une promenade d'une heure trente encadrée par un moniteur professionnel. Infos et réservations à l'Office du Tourisme.

OFFICE DU TOURISME DE FLOREFFE
Rue Emile Romedenne 9-11 - 5150 FLOREFFE - 081/44.71.19
tourisme@floreffe.be - www.floreffetourisme.be

A pied et à vélo.

Depuis quelques années, l'Office du Tourisme, en étroite collaboration avec les autorités communales, s'est lancé dans une politique de balisage des sentiers de promenade. Ce sont aujourd'hui pas moins de 150 kilomètres de parcours balisés qui sont accessibles pour les piétons, les VTT et les vélos. Une carte les représentant est disponible à l'Office du Tourisme au prix de 6 €. A chaque édition du bulletin communal, nous vous ferons désormais découvrir une promenade.



Balade à Soye

Départ: Place de l'Europe à Soye

Distance: 10,2 km

Balisés: rectangle rouge (pédestre) - triangle rouge (VTT).

A voir sur le parcours: Chapelle Saint Roch, Ferme de Soye, Chapelle Saint Martin de Jodion.



1ère manche de la Coupe de Belgique de cyclisme Débutants « Victor Linart »

3ème édition (sous le règlement de la RLVB).



Circuit de 70 kilomètres, **le dimanche 29 avril à 15h.**

Une organisation de Royal Namur Vélo en collaboration avec le Centre Sportif Communal de Floreffe.

La circulation sera perturbée !

Conformément à l'Arrêté du Bourgmestre et aux dispositions légales et réglementaires qui conditionnent ce type de manifestation, nous vous invitons à ne pas stationner, votre véhicule sur la voirie entre 12h00 et 17h00 (ou à le déplacer préalablement).

Le circuit sera interdit à la circulation pendant le passage des coureurs et rouvert juste après (vers 18h00), il vous est demandé de respecter les instructions des signaleurs présents tout au long de celui-ci !

Le circuit : départ : avenue Joseph Hanse à hauteur de l'entrée du centre sportif ; Mauditiennne ; Rue du Bois planté ; Rue Juste Chaput ; du Chêne ; Rd-Pt du Chêne ; du Skerpia ; de la Basse-Sambre ; Notre-Dame des Affligés ; Saint-Amand ; Place de l'Europe ; De Spy ; Rue de Soye ; Place de la gare ; Rue de Floreffe ; Rue des Déportés ; Place Roi Baudouin ; Rue Emile Romedenne ; Rond-point et direction Avenue Joseph Hanse ; Arrivée à hauteur de l'entrée du centre sportif.

Attention si votre habitation se trouve sur le circuit ou à proximité.

Journée Sport Adapté, en collaboration avec l'asbl FéMA.

Le vendredi 20 avril, de 10h à 15h.

Dans le souci de proposer à tous un environnement sportif et de détente, nous accueillerons environ 150 personnes handicapées ou à mobilité réduite.



« FéMA propose à toute personne invalide ou handicapée qui le souhaite de pratiquer un sport. Dans cette logique, elle n'exclut pas une attention particulière à la progression individuelle mais elle privilégie le sport-loisir. Loin de FéMA l'idée de contester l'importance de l'élitisme sportif, mais il faut garder en mémoire que celui-ci ne s'adresse qu'à un nombre très restreint de sportifs. FéMA a précisément choisi de s'adresser au vaste public des personnes handicapées souhaitant pratiquer un sport pour le plaisir.

De cette façon, chaque sportif évolue à son rythme, en fonction de ses capacités. »

Sessions « Je cours pour ma forme »

Groupe 1 : de 0 à 5 kms

Groupe 2 : de 5 à 10 kms

Mercredi 28 mars à 18h30 pour le groupe 1

Vendredi 30 mars à 18h pour le groupe 2

Apprendre ou réapprendre à courir en groupe, dans la convivialité ! Vous êtes peu ou pas sportif ? C'est l'occasion de le devenir, à un rythme progressif !

Tarif : 30€ pour 12 semaines de cours (1X/semaine + carnet d'entraînement).

Nous recherchons également des personnes intéressées pour encadrer ce type de cours (formation d'une demi-journée).

Abonnement familial de tennis

Tous les jours de 8h à 22h selon la luminosité.

Terrains de tennis de Franière
Chemin Privé, 1 - 5150 Franière
Deux terrains de tennis sont à votre disposition pour la période estivale : venez jouer en famille !

Tarifs : abonnement saison (du 30 mars au 1er novembre), 50€ pour les Floreffois, 100€ pour les non Floreffois, ou 5€/h ou 10€/h hors abonnement selon le même principe. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations !



Stages multisports ou multisports et langues (anglais ou néerlandais)

Du 10 au 13 avril, pour les enfants de 3,5 à 13 ans.

Groupe des petits (3,5-5 ans) : psychomotricité, mini-sports, découverte des sports raquettes, jeux de coordination et d'équilibre, atelier créatif,...

Groupes des moyens (6-9 ans) et des grands (10-13 ans) : badminton, basketball, handball, tennis, uni hoc, ... et encore bien d'autres sports à découvrir !

Accueil dès 8h30, garderie gratuite jusqu'à 17h.

Tarif : multisports : 40€ la semaine, 35€ à partir du deuxième enfant de la même famille ; multisports et langues : 110€ la semaine, réduction à partir du deuxième enfant.

Renseignements : Florence Ledoux, coordinatrice – animatrice du Centre sportif - Tél. 081/45.18.11 - sport.floreffe@gmail.com

Nouveau à Floreffe : Cours d'aïkido.

A partir du 1er septembre 2012, un cours d'aïkido s'ouvrira tous les samedis de 14h à 16h au Centre sportif de Floreffe. Celui-ci sera accessible aux enfants et aux adultes à partir de 12 ans.

Renseignements : Emmanuel Van Rintel, 3' Dan d'AïKIDO - 0498/97.76.88

Stage de football

Le comité des jeunes de l'ARSE Floreffe organise un stage de football au terrain des Marlaires **du 2 au 6 juillet**. Ce stage est destiné aux enfants et jeunes âgés de 5 à 14 ans. Ils seront encadrés par des entraîneurs compétents et dynamiques. Une garderie sera organisée dès 7h45 et jusqu'à 17h.

Prix : 80€ pour le premier enfant (70€ pour le second). Barbecue le dernier jour du stage à 10€.

Renseignements : Paul Marée - 081/44.17.65 (après 17h) ou Christian Giot - 081/44.18.71 - christian.giot@gmail.com